

PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ENSEIGNEMENT COMMUNAL FLERONNAIS

*« Dites-moi et j'oublie
Apprenez-moi et je me souviens
Faites-moi participer et j'apprends ! »*
Benjamin Franklin

Les valeurs et les objectifs poursuivis sont exprimés dans le projet éducatif adopté par le Conseil communal en sa séance du 24/06/2009.

Afin de permettre sa mise en œuvre, les options pédagogiques sont définies dans le présent document.

L'Enseignement Communal Fléronnais (E.C.F.) ambitionne pour ses écoles la volonté d'éduquer chaque enfant et de l'amener à maîtriser les savoirs et les compétences de base.

Dans une société en perpétuelle mutation, il contribuera ainsi à :

- son émancipation sociale ;
- son épanouissement personnel ;
- sa réussite scolaire et professionnelle ;
- son devenir citoyen.

ORGANISATION

L'Enseignement Fondamental Communal Fléronnais est organisé dès l'entrée en maternelle à 2 ½ ans jusqu'en sixième primaire.

Les équipes éducatives ont, pour chacun des enfants qui leur sont confiés, la meilleure ambition. Elles tiennent compte, dans les apprentissages, des rythmes propres de chaque enfant.

Sous la responsabilité de leur direction, elles définissent les méthodes les plus adéquates au milieu socioculturel de la population scolaire.

Pour cela, elles veillent, par la concertation de tous les enseignants, à organiser une continuité et une cohérence pédagogiques par l'organisation des écoles en cycles comme le prévoit le décret du 14/03/1995.

MOYENS

Les démarches pédagogiques sont basées sur la vie de l'enfant, ses besoins, ses préoccupations. Des projets tels que : des activités de découvertes (classes de dépaysement), de création, d'activités linguistiques, d'activités culturelles et sportives sont donc privilégiées.

Ces initiatives viseront l'autonomie de l'enfant et l'acquisition des compétences indispensables à son parcours scolaire.

Une pédagogie différenciée est privilégiée dans nos établissements, elle comprend des moments de travaux de groupes et des moments d'individualisation ; elle valorise l'implication et l'effort de chacun en amenant l'enfant au maximum de ses possibilités. Pour ce faire, un encadrement complémentaire est organisé suivant les besoins.

COMPETENCES

L'enfant, centre du projet, peut construire ses savoirs, les intégrer et les réinvestir au quotidien. Les situations d'apprentissage lui permettent d'utiliser des compétences variées.

Afin d'assurer un enseignement de qualité, les équipes pédagogiques s'adaptent continuellement à l'évolution des prescrits légaux et des référentiels modernisés et pluriels ainsi qu'aux différentes méthodes d'apprentissage.

Les apprentissages s'articulent autour de 8 domaines :

1. Les compétences initiales en maternel

Acquérir les savoirs, les savoir-faire et les compétences pour découvrir son environnement proche et le monde.

2. Le français
Apprendre à communiquer oralement et par écrit, fournir les clés de compréhension du monde.
3. Les mathématiques
Développer l'aptitude à maîtriser et à appliquer progressivement un raisonnement et des outils mathématiques.
4. La formation historique et géographique
Développer une démarche historique et géographique dans le but de comprendre le monde et les enjeux de notre temps.
5. Les sciences
Acquérir des savoirs, des savoir-faire et des attitudes en vue de développer une pratique, des connaissances et une pensée scientifique.
6. L'éducation culturelle et artistique
Vivre des expériences culturelles et artistiques multiples tant à l'intérieur de l'école qu'en dehors.
7. L'éducation physique et à la santé
Développer les apprentissages psychomoteurs et les connaissances permettant une gestion correcte de son corps, de sa santé et de son bien-être.
8. Les langues modernes
Promouvoir la prise de conscience de sa propre culture pour la situer par rapport aux autres, proposer une ouverture à une diversité de langues.